

BULLETIN MUNICIPAL DE SOUZY



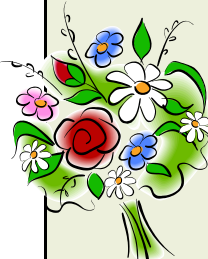
MAI 2014- n°4/2014

Mairie 69610 SOUZY – Tél. 04 74 70 05 17 – Fax 04 74 26 23 71

mairie@souzy.fr - Site internet : www.souzy.fr

Heures d'ouverture : lundi 16h-18h ; mercredi 14h-18h ; vendredi 15h-18h

CEREMONIE DE LA FETE DES MERES



La municipalité convie les familles de Souzy à la traditionnelle cérémonie de la fête des mères le samedi 24 mai 2014 à 18h00 à la halle municipale. (en cas de mauvais temps, la cérémonie aura lieu à la salle des sports)

Un vin d'honneur sera offert à l'issue de la cérémonie.



Tu as entre 9 & 15 ans ?

Agis avec le C.M.J !

Le Conseil Municipal Jeunes de Souzy, c'est l'occasion pour toi de t'exprimer et d'agir dans ta commune !

- Tu as de l'énergie, des idées et des projets,
- Tu veux faire des propositions pour améliorer la vie des jeunes et moins jeunes de ton village,
- Tu veux apprendre, écouter, échanger ?

Pour plus d'informations, contacte :

Valérie Hernandez, responsable du CMJ

Email : contact.vhernandez@gmail.com

Téléphone : 06 20 35 33 10

Dans ce numéro :

Pages 2-5 : Conseil municipal de Souzy : compte-rendu réunion du 24 avril 2014

Page 5 : Informations municipales

Page 7 : Dates à retenir - Les Nouvelles de la Bibliothèque

Page 8 : L'Animation Périscolaire – Tennis de Table

Réunion du jeudi 24 avril 2014 à 20h COMPTE-RENDU

SEANCE N° 05/2014

Étaient présents : Guy SAULNIER – Daniel MURE – Nicole DOITRAND – Françoise PONCET – Dominique BLANC – Cyrille PUIPIER – Lionel VERRIERE – Marie-Thérèse PITAVY – Bruno MAUVERNAY – Denis PONCET – Valérie HERNANDEZ – Sandrine PONCET – Patrick VOLAY.

Étaient excusés : Luc TAVERNIER (pouvoir à Guy SAULNIER) – Roger VERMARE (pouvoir à Dominique BLANC)

Était absent : /

Ordre du jour

1. Examen des comptes administratifs 2014 et vote des budgets primitifs 2014
 - Budgets annexes (lotissement le Lavoir, assainissement)
 - Tarifs assainissement
 - Vote des taux d'imposition année 2014
 - Contribution SYDER année 2014
 - Budget général
 - Comptes de Gestion du receveur année 2014
2. Subventions aux associations 2014
3. Subvention animation périscolaire – solde 2014
4. Demande aide financière pour voyage scolaire
5. Indemnité des élus
6. Indemnité de conseil du receveur
7. Désignation des délégués à la commission communale des impôts directs, correspondant défense
8. Modification des statuts de la CCCL
9. Point sur les dossiers et travaux en cours
10. Indemnité nettoyage équipement rural d'animation
11. Questions diverses

Aucune remarque n'étant formulé, le compte-rendu du précédent conseil du 4 avril 2014 est approuvé à l'unanimité.

1) Examen des comptes administratifs 2014 et vote des budgets primitifs 2014

▪ **Comptes administratifs 2014**

Les comptes administratifs de l'année 2014 sont présentés (exécution des budgets).

Le **budget général** de la commune dégage les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Excédent de fonctionnement au 01/01/2013 :	17 861.61 €
Recettes de l'année 2013 :	444 612.70 €
Dépenses de l'année 2013 :	382 242.42 €
Soit un Résultat de clôture au 31/12/2013 :	80 231.89 €

INVESTISSEMENT

Solde positif au 01/01/2013 :	154 441.24 €
Recettes de l'année 2013 :	314 717.63 €
Dépenses de l'année 2013 :	338 332.13 €
Soit un Résultat de clôture au 31/12/2013 :	130 826.74 €

Le **budget annexe Assainissement** de la commune dégage les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Déficit de fonctionnement au 01/01/2013 :	- 4 200.78 €
Recettes de l'année 2013 :	62 346.90 €
Dépenses de l'année 2013 :	70 890.47 €
Soit un Résultat de clôture au 31/12/2013 :	-12 744.35 €

INVESTISSEMENT

Solde positif au 01/01/2013 :	36 596.42 €
Recettes de l'année 2013 :	21 323.92 €
Dépenses de l'année 2013 :	3 653.86 €
Soit un Résultat de clôture au 31/12/2013 :	54 266.48 €

Le **budget annexe Lotissement le Lavoir** de la commune dégage les résultats suivants :

FONCTIONNEMENT

Excédent de fonctionnement au 01/01/2013 :	20 314.18 €
Recettes de l'année 2013 :	11 154.43 €
Dépenses de l'année 2013 :	31 468.82 €
Soit un Résultat de clôture au 31/12/2013 :	0.21 €

INVESTISSEMENT

Déficit au 01/01/2013 :	-31 468.61 €
Recettes de l'année 2013 :	31 468.61 €
Dépenses de l'année 2013 :	0.00 €
Soit un Résultat de clôture au 31/12/2013 :	0.00 €

Conformément à la délibération du 17 décembre 2013, ce budget annexe lotissement est clôturé au 31.12.2013.

Monsieur le Maire se retire pour le vote des comptes administratifs. Mme Nicole Doitrand, doyenne de l'assemblée, procède au vote. Le conseil municipal approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2013.

▪ **Comptes de gestion 2013**

Monsieur le Maire reprend la présidence et demande l'approbation des comptes de gestion du receveur (Trésor public de St Laurent de Chamousset) de l'année 2013, qui sont en concordance avec les comptes administratifs de la commune. Le conseil municipal approuve les comptes de gestion 2013 du receveur à l'unanimité.

▪ **Vote des taux d'imposition**

Sur proposition de la commission municipale chargée des finances, le conseil municipal décide pour la 2^e année consécutive de ne pas augmenter les taux d'imposition soit : taxe d'habitation 12.51%, taxe sur foncier bâti 19.51%, taxe sur foncier non bâti 44.96%.

▪ **Contribution SYDER – année 2014**

Comme les années précédentes, le conseil municipal décide de budgétiser la contribution à verser au SYDER, qui s'élève pour 2014 à 24 900.80 euros.

▪ **Vote des budgets primitifs 2014**

Budget général de la commune :

Programme d'investissement prévu en 2014 : travaux de requalification du centre bourg, mise en séparatif du réseau assainissement (partie eaux pluviales), finalisation du plan local d'urbanisme, installation d'un sol synthétique sur le terrain multisports, poursuite de la sécurisation des piétons le long de la RD 389 avec le Département, aménagement des allées du cimetière, divers travaux à l'équipement rural d'animation et à l'école.

En fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 454 898.42 €. (+2.93% par rapport à 2013)

En investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 653 636.94 €. +3.97% par rapport à 2013)

Le Conseil Municipal approuve le budget général à l'unanimité

Budget assainissement :

En investissement sont prévus les travaux de la mise en séparatif des réseaux dans le bourg (partie eaux usées), dans le cadre de l'opération de requalification du centre bourg.

En fonctionnement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 99 247.97 €.

En investissement, les recettes et les dépenses s'équilibrent à 78 524.34 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le budget annexe assainissement.

▪ **Tarifs assainissement**

Redevance assainissement :

La commission finances propose une hausse de 5 % de la redevance assainissement pour les entreprises et de 2% pour les particuliers. Son montant s'élèvera donc à 1.00 € par m3 d'eau consommé pour les entreprises, avec une facturation minimum de 51.00 € correspondant à 51 m3, et à 0.95 € par m3 d'eau consommé pour les particuliers, avec une facturation minimum de 48.45 € correspondant à 51 m3. Le coût réel du m3 s'élève à 2.40 €. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Droit de branchement :

Concernant le droit de branchement, le montant est maintenu à 720 € par branchement.

2) Subventions aux associations 2014

Le conseil municipal vote les subventions versées aux associations pour 2014 et maintient l'octroi d'une location de salle gratuite par an aux associations de Souzy. A la demande de la mairie, les associations doivent communiquer leur dernier bilan.

3) Subvention animation périscolaire

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le versement d'une subvention exceptionnelle de 1 814.36 € nécessaire à l'équilibre des comptes de l'animation périscolaire pour l'année 2013. Le conseil municipal estime toutefois qu'une révision des tarifs appliqués est indispensable.

Valérie Hernandez et Denis Poncet soulignent la qualité des animations proposées par Mme Azouaou, animatrice. Afin de mieux communiquer sur ce service périscolaire et aussi sur la cantine, Valérie Hernandez propose de rajouter des informations sur le site internet communal.

4) Demande aide financière pour voyage scolaire

Une subvention de 416 euros est attribuée à l'Amicale Laiïque Manienne afin de financer, en partie (1/3 du coût total), la sortie prévue en mai de la classe de CE CM à Vulcania dans le cadre de leur projet scolaire.

5) Indemnité des élus

Le conseil a fixé les indemnités de fonction pour la mandature : 31 % de l'indice 1015 pour le Maire (soit 1.178 € brut mensuel) et 8.25 % de l'indice 1015 pour les adjoints (soit 313.62 € brut mensuel). Les frais de représentations du maire sont supprimés.

6) Indemnité de conseil du receveur

Le conseil municipal décide d'accorder l'indemnité de conseil au receveur municipal, M. Laurent Le Naour, au taux maximal de 100%, pour la durée du mandat.

7) Désignation des délégués à la commission communale des impôts directs, et du correspondant défense

Commission communale des impôts directs :

Le conseil municipal établit la liste des noms des commissaires proposés aux services fiscaux pour participer à la commission communale des impôts directs.

Cette commission, présidée par le Maire, intervient surtout en matière de fiscalité directe locale :

- elle dresse, avec le représentant de l'administration fiscale, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux (articles 1503 et 1504 du CGI), détermine la surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI), et participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du même code) et non bâties
- elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R198-3 du Livre des procédures fiscales)

Correspondant défense

M. Guy SAULNIER est désigné correspondant défense.

SIVU des Rossandes

Afin de faciliter les décisions au sein du SIVU des Rossandes, les maires des trois communes membres sont habituellement désignés délégués. Or lors de la réunion du 4 avril dernier, Maurice Jomard et Dominique Blanc ont été désignés délégués titulaires et Bruno Mauvernay délégué suppléant.

Avec accord de Bruno Mauvernay et sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal annule la délibération du 4 avril et désigne M. Saulnier délégué suppléant du SIVU.

8) Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais – modification des statuts

Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes portant sur la voirie d'intérêt communautaire. La montée du Bourg a été retirée de la liste des voies communautaires afin que la commune puisse réaliser les travaux de requalification du bourg.

9) Indemnité de nettoyage – équipement rural d'animation

Le conseil municipal fixe à 100 euros les frais de nettoyage de l'équipement rural d'animation lorsque la salle est louée gracieusement à des associations extérieures de Souzy.

10) Point sur les travaux en cours

▪ **Mise en séparatif du réseau d'assainissement du centre bourg**

La consultation vient d'être lancée. Les travaux doivent démarrer début juin pour une durée de 2 mois. Simultanément, le Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais procédera au renouvellement des branchements plomb.

▪ **Requalification du bourg**

Le projet est en cours de finalisation, la consultation des entreprises doit être lancée très prochainement par le maître d'œuvre. Une réunion de présentation du projet est proposée aux nouveaux membres du conseil municipal.

▪ **PLU – Zone d'activités – Communauté de communes**

Suite aux élections, la Commune de Souzy n'est pas représentée dans le bureau exécutif de la Communauté de Communes. Le Maire et le conseil municipal de Souzy refusent que la commune n'ait aucune main mise sur la zone d'activités, notamment vis-à-vis des habitations riveraines et des nuisances que peut engendrer l'arrivée de nouvelles entreprises. Ils sont donc prêts à réviser le plan d'occupation des sols communal afin de bloquer l'extension de la zone.

11) Questions diverses

▪ **Elections européennes – scrutin du 25 mai 2014**

Le conseil municipal établit le tableau des permanences pour la tenue du bureau de vote.

Le conseil municipal accepte :

- L'octroi d'une coupe à l'occasion des 12 Heures de natation organisées par Escapad'
- l'adhésion de la commune au service Intérim proposé par le Centre de Gestion du Rhône

Le conseil municipal prend acte :

- Du courrier de M. le Curé de la Paroisse adressé au nouveau conseil
- Du courrier du Préfet concernant la caducité des POS suite à la promulgation de la loi ALUR.
- Du compte-rendu de la réunion du SIVOS du Collège de Ste Foy du 22 avril 2014
- Du passage du cyclo canton à Souzy le samedi 14 juin à 12h15
- De la proposition du Département, suite à la demande du conseil municipal des jeunes, pour l'installation d'un abri bus type casquette à la Châtellière (RD 489)
- Des remerciements de la famille Mauvernay adressés à l'occasion des obsèques de la maman de Nicole Doitrand,
- De l'invitation du groupe d'animation d'arts plastiques au vernissage de leur exposition le 16 mai 2014.

▪ **Déplacement de la Madone de Madalon ⇒ jardins de la Mairie**

Des habitants de Souzy avaient sollicité la commune pour déplacer la Madone de Madalon vers les jardins de la Mairie. Le site actuel n'étant plus entretenu. M. le Maire recherche une solution pour effectuer ce déplacement à moindres frais.

Prochain conseil municipal : jeudi 5 juin à 20h.

INFORMATIONS MUNICIPALES

La mairie sera exceptionnellement fermée au public le vendredi 30 mai 2014

La Déchetterie des Auberges sera exceptionnellement fermée le samedi 31 mai 2014 après-midi.

ELECTIONS EUROPEENNES

Le dimanche 25 mai 2014 ont lieu les élections européennes. Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

APPARTEMENT DISPONIBLE A SOUZY (BATIMENT ECOLE)

Appartement T3 composé d'un hall d'entrée, une cuisine-salle à manger, deux chambres, 1 salle de bains,

1 wc, interphone, surface habitable : 70 m², loyer mensuel : 400.00 €

Bien exposé – Disponible de suite

Pour les visites, veuillez-vous adresser à la Mairie de SOUZY en téléphonant au 04 74 70 05 17

ENQUETE : ETES-VOUS INTERESSE POUR PARTICIPER AU COMPOSTAGE COLLECTIF DES DECHETS ?

La commune réfléchit à l'installation d'un composteur collectif près de l'école afin que les habitants du village et le restaurant scolaire puissent y déposer certains de leurs déchets organiques (épluchures de légumes et de fruits, marc de café,...).

Pour permettre le bon fonctionnement du site de compostage collectif un nombre minimum de participants est requis. C'est pourquoi, **si vous êtes intéressés, nous vous invitons à nous en informer** par mail (mairie@souzy.fr), par téléphone (04 74 70 05 17) ou directement en Mairie.

OFFRE D'EMPLOI

**La Commune de Souzy recrute un/une CUISINIER(E) pour la cantine scolaire
environ 16 heures par semaine scolaire (36 semaines par an)**

Description sommaire des missions :

- ✓ Préparation des repas (environ 25 par jour)
- ✓ Gestion des achats et des tickets
- ✓ Application de la méthode HACCP et des normes d'hygiène alimentaire

Profil souhaité :

- ✓ Expérience souhaitée en restauration collective
- ✓ Autonomie, organisation
- ✓ Niveau CAP cuisine
- ✓ Permis B exigé

Adresser lettre de candidature + C.V. avant le 4 juin 2014 à l'attention de Monsieur le Maire de Souzy – Mairie - 69610 SOUZY
Renseignements complémentaires : Mairie de Souzy (04 74 70 05 17 – mairie@souzy.fr)

REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION - PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERS

Un Plan de Prévention des Risques Miniers a été prescrit par arrêté préfectoral le **8 novembre 2013** sur les communes de Sainte Foy l'Argentière, Saint Genis l'Argentière, Aveize et Souzy.

Le PPRM permet, à partir de la connaissance des zones d'aléas liées aux anciennes exploitations minières sur un territoire donné, d'y définir les conditions de construction, d'occupation et d'utilisation des sols ainsi que les mesures relatives à l'aménagement, à l'utilisation ou l'exploitation des biens existants.

Afin de vous présenter la démarche d'élaboration du PPRM et les cartes des aléas miniers résiduels, une réunion publique d'information et d'échange, ouverte à tous, est organisée par les services de l'État le :

**Mardi 24 juin 2014 à 18h30 à SAINTE FOY L'ARGENTIÈRE
Salle Ouest, complexe Joseph Vinay – rue du Stade**

Le Plan de Prévention des Risques Miniers est :

- un outil opérationnel pour gérer les risques miniers résiduels au travers de règles d'urbanisme et de construction
- un outil de prévention pour :
 - * préserver la sécurité des personnes,
 - * prévenir les dommages aux constructions.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site internet départemental de l'État : www.rhone.gouv.fr
Rubrique *Politiques publiques – Sécurité et protection – Sécurité civile – Risques majeurs – Les risques majeurs dans le Rhône – Risques miniers*

Dates à retenir!!

SAMEDI 14 JUIN sur le parking des Roches (halle municipale)

Le C.C.A.S., l'Association des Familles et le Tennis de Table *organisent un CONCOURS DE PETANQUE à 14h00, suivi d'une SOIREE DANSANTE avec repas champêtre à partir de 20h00.*

Vous pourrez savourer le COCHON A LA BROCHE.

MENUS:

ENFANTS (7.50 €)

Saucisses
Chips
Fromage
Tarte

ADULTES (16 €)

Salade composée
Cochon à la Broche et son barboton
Fromage
Tarte
Café



TICKET EN VENTE CHEZ CHACUN DES RESPONSABLES D'ASSOCIATIONS. REPONSE AVANT LE 1^{er} JUIN 2014.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, tél. : 04 74 26 18 14 Mme MURE ou 06 80 42 91 80 M. SAULNIER

SIMOLY- « Les Monts du Lyonnais se dévoilent » - le MOIS DES MONTS

En Juin, les Monts du Lyonnais se dévoilent, vous présentent leurs ambitions ... et vous invitent le samedi 14 juin à la Chapellerie de Chazelles-sur-Lyon !

Plus d'information sur le site du SIMOLY : <http://simoly.monts-du-lyonnais.fr/projets/mois-des-monts.htm>

LES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE

Adresse électronique : bibliotheque@souzy.fr

Tel : 04 72 19 67 75

La nouvelle équipe

Permanences

Le vendredi, de 16h30 à 18h, uniquement en période scolaire
et le samedi, de 10h à 12h.

L'inscription et les prêts sont gratuits.

Des changements dans l'équipe !

D'une part, Claire-Lise Bosa quitte la bibliothèque après quelques années de bons et loyaux services. Elle va nous manquer pour, entre autre, ses articles toujours clairs et pertinents ! Nous la remercions et lui souhaitons bonne route.

D'autre part, excellente nouvelle ! Daniel Fanget nous rejoint. Ainsi l'effectif global de 8 bénévoles reste inchangé. Nous accueillons Daniel avec enthousiasme : un homme en bibliothèque, c'est rare... donc précieux !



Derniers achats

De nombreux albums et BD pour enfants mais aussi des livres pour adultes, dont par exemple :

- L'été des lucioles, roman de Gilles Paris
- Le grand mort, (3 tomes) BD de Loisel
- La Tuile, documentaire d'Aline Durand sur la tuilerie de Ste Foy.

Animation

La prochaine Heure du Conte aura lieu à la bibliothèque le mardi 10 juin à 17h. Une séance pour rire et se « rigolemarrer ». Gratuit, à partir de 4 ans.

Animation périscolaire

Après avoir confectionné des paniers pour ramasser les œufs, c'est le 22 avril que nous sommes allés dans les bois avec les enfants voir si le lapin de Pâques n'y avait pas oublié des œufs.

Ils ont tous été très chanceux et sont revenus avec des paniers bien garni.



TENNIS DE TABLE

Résultats équipes seniors

Equipe 1 (en Départementale 1) : grâce à son excellente fin de saison, notre équipe fanion, arrache la première place à égalité avec le club de ASTT Lyon, les 2 clubs sont à égalités total (points, rencontres et goal-average), mais suite au décomptage de tous les sets de la saison, notre équipe se classe seconde et devra passer par les barrages de montée pour espérer rejoindre l'étage supérieur.

Equipe 2 (en Départementale 1) : Equipe qui termine 7^{ème} et sera elle, obligé de disputer les barrages de maintien pour espérer rester à ce niveau.

Equipe 3 (en Départementale 2) : équipe qui malgré sa bonne volonté, a été relégué en cette fin de saison

Equipe 4 (en Départementale 3) : équipe qui a in-extrémis arraché la 2^{ème} place de la poule, ce qui peut lui laisser l'espoir d'accéder à l'étage supérieur.

Catégorie jeune

La journée finale par équipe de la zone du Grand Ouest Lyonnais, aura lieu le samedi 24 mai.

Notre équipe 1 suite à son excellente première partie de saison débutera ces « play-offs » en tant que tête de série N°1. Espérons que nos jeunes joueurs fassent aussi bien que leurs prédécesseurs, en réalisant le triplé, étant donné que les titres 2012 et 2013 ont déjà été remportés par notre club de Souzy.

Quant à notre très jeune équipe 2, lors de cette journée finale, elle ne pourra espérer participer aux titres mais peut-être obtenir une belle place dans les 10 premiers.

Tournoi de Pontcharra:

Lors du tournoi annuel du club de Pontcharra sur Turdine, David Rakoto a remporté le tableau jeune (photo ci-contre)

Date à noter sur le calendrier :

Samedi 28 juin, date du tournoi interne, qui clôturera la saison.

